



Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций

Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

Conseil

Cent cinquante-troisième session

30 novembre - 4 décembre 2015

Rapport de la cent soixantième session du Comité financier (2-6 novembre 2015)

Résumé

À sa deuxième session ordinaire de 2015, le Comité financier a examiné la situation financière de l'Organisation et d'autres questions relevant de son mandat. Dans le présent rapport, qui porte sur les travaux de sa cent soixantième session, le Comité:

- Adresse des recommandations spécifiques au Conseil, comme suit: i) exhorte les États Membres à verser ponctuellement et dans leur intégralité les contributions mises en recouvrement (par. 6); ii) et formule des recommandations au sujet des comptes vérifiés de 2014 (par. 9) et iii) des ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2016-2017 (par. 17).
- ➤ Informe le Conseil de ses décisions, comme suit: i) approuve les comptes du Groupement d'achats du personnel de la FAO pour 2014 (par. 11) et ii) autorise les virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail 2014-2015 (par. 19).
- ➤ Appelle l'attention du Conseil sur les indications qu'il a données au Secrétariat au sujet de la situation financière de l'Organisation, des questions budgétaires, des ressources humaines, des systèmes administratifs et des systèmes d'information, et des questions de contrôle;
- > Souligne à l'intention du Conseil des initiatives de nature à améliorer son propre travail.



Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à:

- a) <u>faire siennes</u> les recommandations du Comité concernant le versement ponctuel des contributions mises en recouvrement, les comptes vérifiés de 2014 et les ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2016-2017;
- b) <u>prendre note</u> des décisions du Comité concernant les comptes du Groupement d'achats du personnel de la FAO pour 2014 et les virements prévus entre chapitres du budget;
- c) <u>approuver</u> les indications que le Comité a données au Secrétariat sur toutes les autres questions relevant de son mandat, ainsi que les initiatives de nature à améliorer ses propres méthodes de travail.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

David McSherry Secrétaire du Comité financier Tél.: +3906 5705 3719

Table des matières

_			
\mathbf{n}_{\sim}	~	_	,
- 71	v	е	۰

Introduction	4
Suivi de la situation financière	4
Situation financière de l'Organisation	4
Comptes vérifiés – FAO 2014	5
Comptes vérifiés 2014 – Groupement d'achats du personnel de la FAO	6
Financement des obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service (AMA	ACS)6
Questions budgétaires	7
Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2016-2017	7
Virements entre programmes et chapitres budgétaires pour l'exercice 2014-2015	8
Rapport annuel sur les dépenses d'appui: dépenses et recouvrements	8
Ressources humaines	9
Gestion des ressources humaines	9
Recommandations et décisions de la Commission de la fonction publique internationale et de Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies adressées à l'Assemblée géne (y compris modification du barème des traitements et indemnités)	érale
Contrôle	10
Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes	10
Amélioration des méthodes de travail et de l'efficacité du Comité financier	10
Méthodes de travail du Comité financier	10
Autres questions	10
Date et lieu de la cent soixante et unième session	10
Documents présentés pour information	11

Introduction

- 1. Le Comité a présenté au Conseil le rapport sur les travaux de sa cent soixantième session, reproduit ci-après.
- 2. Outre le Président, M. Khalid Mehboob, étaient présents les représentants suivants des membres:
 - M. Heiner Thofern (Allemagne)
 - M. Carlos Alberto Amaral (Angola)
 - M. Matthew Worrell (Australie)
 - M. Antonio Otávio Sá Ricarte (Brésil)
 - M. Niu Dun (Chine)
 - M. Khaled M. S. H. Eltaweel (Égypte)
 - Mme Natalie E. Brown (États-Unis d'Amérique)
 - M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
 - M. Crisantos Obama Ondo (Guinée équatoriale)
 - M. Lupino jr. Lazaro (Philippines)
 - Mme Abla Malik Osman Malik (Soudan)
- 3. Le Président a informé le Comité que M. John C. E. Sandy (Trinité-et-Tobago) n'assisterait pas à la session.
- 4. Des observateurs sans droit de parole des Membres suivants ont aussi assisté à la cent soixantième session du Comité financier:
 - Autriche
 - Chypre
 - Finlande
 - France
 - Hongrie
 - Irlande
 - Pays-Bas
 - République de Corée
 - République-Unie de Tanzanie
 - Royaume-Uni
 - Saint-Marin
 - Slovaquie
 - Thaïlande
 - Union européenne

Suivi de la situation financière

Situation financière de l'Organisation

5. Le Comité a examiné le document intitulé *Situation financière de l'Organisation* (au 30 juin 2015) (FC 160/2) et les prévisions de trésorerie pour 2015, y compris les liquidités, l'état des arriérés de contributions, les placements à court et à long termes, les obligations financières liées au personnel, les dépenses et les soldes non utilisés du Programme de coopération technique (PCT), et le déficit du Fonds général. Un état actualisé des contributions et des arriérés de l'année en cours ainsi que de la situation de trésorerie de l'Organisation au 21 octobre 2015 lui a également été présenté.

6. Le Comité:

a) <u>s'est félicité</u> du fait que la situation de trésorerie de l'Organisation s'était améliorée, et <u>constatant</u> que la santé financière de celle-ci demeurait tributaire du respect du calendrier de versement des contributions mises en recouvrement, <u>a exhorté</u> tous les États Membres à régler ponctuellement et intégralement les contributions fixées;

- b) <u>a noté</u> que le déficit du Fonds général devrait s'élever à 912 millions d'USD au 31 décembre 2015 et qu'il était principalement imputable au déficit de financement de l'assurance-maladie après cessation de service et du Fonds des indemnités de départ;
- c) <u>s'est réjoui</u> des efforts accrus que le Secrétariat déployait afin d'encourager le versement des contributions et de l'amélioration du taux de recouvrement sur la période considérée;
- d) <u>a encouragé</u> le Secrétariat à continuer de réfléchir à des mesures qui permettraient de favoriser le paiement ponctuel des contributions mises en recouvrement;
- e) <u>a aussi encouragé</u> le Secrétariat à maintenir les dépenses liées au PCT à un niveau garantissant l'utilisation intégrale des crédits ouverts au titre du PCT, tels qu'approuvés par la Conférence;
- f) <u>a pris note</u> des informations fournies sur le rendement des placements, et notamment des incidences de la dépréciation de l'EUR face à l'USD, et a rappelé qu'il examinerait cette question plus en détail lorsque le *Rapport sur les placements 2015* lui serait présenté, à sa prochaine session ordinaire;
- g) <u>a encouragé</u> les États Membres à envisager, selon qu'il conviendrait, de se prévaloir des dispositions de la résolution 14/2007 de la Conférence s'agissant de régler leurs contributions dans des monnaies non librement convertibles, sous certaines conditions;
- h) <u>a demandé</u> au Secrétariat d'actualiser dans les documents futurs l'analyse des contributions volontaires reçues (FC 160/2, tableau 6) et de mettre en évidence les contributions perçues au profit du Fonds de solidarité africain.

Comptes vérifiés – FAO 2014

7. Le Comité a examiné, conformément à l'article XXVII 7(1) du Règlement général de l'Organisation, les comptes vérifiés de la FAO pour 2014, et a assisté à une présentation, par le Commissaire aux comptes, de son rapport détaillé sur la vérification des opérations financières de l'Organisation, lors de laquelle les principales recommandations et observations contenues dans le rapport ont été mises en avant.

- a) <u>a félicité</u> le Secrétariat de la présentation des comptes vérifiés de la FAO pour 2014, établis, pour la première fois, conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS);
- b) <u>s'est félicité</u> de la collaboration du Commissaire aux comptes et du Bureau de l'Inspecteur général avec le Secrétariat, qui a permis d'établir en temps voulu les premiers états financiers conformes aux normes IPSAS;
- c) <u>a accueilli avec satisfaction</u> l'opinion non modifiée émise par le Commissaire aux comptes et s'est félicité de la qualité du rapport détaillé;
- d) <u>a indiqué attendre avec intérêt</u> de recevoir le retour d'information du Secrétariat sur la mise en œuvre des recommandations présentées dans le rapport du Commissaire aux comptes;

e) <u>a fait siennes</u> les recommandations du Commissaire aux comptes, en particulier concernant le renforcement du cadre de contrôle interne au Siège et dans les bureaux décentralisés et l'élaboration d'une déclaration sur le contrôle interne, qui serait jointe aux états financiers annuels;

- f) <u>a demandé</u> au Secrétariat d'envisager, à l'avenir, de présenter la réponse de la Direction aux recommandations contenues dans le rapport du Commissaire aux comptes à la même session que le rapport lui-même.
- 9. Le Comité, prenant acte des observations et des précisions formulées par le Commissaire aux comptes et par le Secrétariat, <u>a recommandé</u> au Conseil de soumettre à la Conférence, pour adoption, les comptes vérifiés de 2014. Le Comité est convenu en conséquence de soumettre au Conseil le projet de résolution ci-après, afin qu'il le transmette à la Conférence:

PROJET DE RÉSOLUTION DE LA CONFÉRENCE

Comptes vérifiés de la FAO 2014

LA CONFÉRENCE,

Ayant examiné le rapport de la cent cinquante-troisième session du Conseil,

<u>Avant examiné</u> les comptes vérifiés de la FAO pour 2014 et le rapport du Commissaire aux comptes y afférent,

Approuve les comptes vérifiés.

Comptes vérifiés 2014 – Groupement d'achats du personnel de la FAO

10. Le Comité a examiné le document intitulé *Comptes vérifiés* 2014 – *Groupement d'achats du personnel de la FAO* (FC 160/4), et les résultats financiers du Groupement d'achats du personnel pour cette période.

11. Le Comité:

- a) <u>a noté</u> que le Groupement d'achats du personnel avait affiché une perte de 39 636 EUR, qui découlait principalement de la cessation des ventes de bons d'essence, et a encouragé le Secrétariat à examiner le portefeuille et les gammes de produits proposés et à faire rapport au Comité à ce sujet une fois l'examen achevé;
- b) <u>a approuvé</u> les comptes vérifiés du Groupement d'achats du personnel de la FAO pour 2014;
- c) <u>a pris note</u> des informations concernant l'incidence que pourrait avoir à l'avenir, sur les résultats du Groupement d'achats du personnel, une réduction des ventes totales de tabac suite à la décision du Programme alimentaire mondial de ne plus proposer ce type de produit dans le cadre du groupement d'achats de son personnel à partir de novembre 2015;

Financement des obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

12. Le Comité a examiné le document FC 160/5, qui présentait des informations actualisées sur les récents débats menés au sein du système des Nations Unies sur la question du déficit de financement des obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service et sur les options examinées par la FAO pour limiter le coût des obligations au titre de l'AMACS.

13. Le Comité:

a) <u>a rappelé</u> qu'il avait régulièrement examiné cette question au cours de ses sessions précédentes;

- b) <u>a pris note</u> des informations actualisées sur les travaux en cours au sein du Groupe de travail des Nations Unies sur l'assurance maladie après la cessation de service et a indiqué attendre avec intérêt la présentation du rapport du Groupe de travail à l'Assemblée générale des Nations Unies et les décisions sur les prochaines mesures à prendre;
- c) <u>notant</u> que le total des obligations contractées dans l'ensemble du système des Nations Unies s'élevait à 16,1 milliards d'USD à la fin de 2014, dont 1,2 milliard d'USD pour la FAO, <u>a reconnu</u> qu'il s'agissait d'une question complexe et extrêmement technique qui concernait l'ensemble du système des Nations Unies et <u>a souligné</u> qu'il était important d'adopter une approche commune à ce sujet;
- d) <u>a reconnu</u> les contraintes financières qui pesaient sur les États Membres s'agissant d'un financement supplémentaire;
- e) <u>rappelant</u> la teneur de ses débats antérieurs sur la question et les indications données par la Conférence à sa trente-neuvième session, <u>a encouragé</u> le Secrétariat à poursuivre sa participation, au sein du régime commun des Nations Unies, à la recherche d'une solution optimale et viable à la question des obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service;
- f) <u>a demandé</u> au Secrétariat de continuer à explorer les options qui permettraient de maîtriser les coûts du plan d'assurance médicale actuel.

Questions budgétaires

Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2016-2017

- 14. Le Comité a accueilli favorablement les *ajustements à apporter au Programme de travail et budget (PTB) 2016-2017* et a fait observer que ceux-ci correspondaient aux indications données et décisions adoptées par la Conférence à sa trente-neuvième session.
- 15. Le Comité s'est déclaré satisfait de ce que les économies budgétaires demandées, d'un montant de 2,7 millions d'USD, seraient réalisées, au moyen de réductions des dépenses de personnel, et de ce qu'un compte rendu précis des mesures mises en œuvre pour réaliser ces économies lui serait présenté au cours de l'exercice biennal.
- 16. Le Comité a insisté sur le fait qu'il était important de renforcer le Programme de coopération technique (PCT) et s'est réjoui que 2 millions d'USD aient été mobilisés jusqu'à présent au profit du Fonds fiduciaire pour les petits États insulaires en développement (PIED), et il a encouragé les Membres et les partenaires fournisseurs de ressources à apporter davantage de contributions volontaires.

- a) <u>s'est félicité</u> des cadres de résultats actualisés pour les objectifs fonctionnels (CL 153/3, annexe 5);
- b) <u>a pris note</u> du montant estimatif actualisé des ressources extrabudgétaires (CL 153/3, tableau 3) et <u>a encouragé</u> les Membres à verser des contributions volontaires pour faciliter la réalisation des objectifs stratégiques et l'exécution du Programme de travail intégré;
- c) <u>a fait bon accueil</u> à la proposition visant à rationaliser et réorganiser la structure organisationnelle du Siège, tout en soulignant qu'il était important de préserver l'intégrité des capacités techniques de la FAO au Siège, et l'a soumise au Conseil pour approbation;

d) <u>a recommandé</u> que le Conseil approuve la nouvelle répartition des crédits ouverts (montant net) entre les chapitres budgétaires, qui est présentée au tableau 2 du document CL 153/3;

e) a noté que de nouveaux virements budgétaires pourraient devenir nécessaires pendant l'exercice biennal suite à l'établissement des plans de travail et du fait de la mise en œuvre des modalités d'exécution les plus efficaces et les plus efficientes. Dans ce contexte, le Comité a rappelé que les virements à effectuer entre chapitres du budget ou à l'intérieur d'un même chapitre pour mettre en œuvre le PTB au cours de l'exercice biennal seraient traités conformément aux dispositions de l'Article 4.5 du Règlement financier.

Virements entre programmes et chapitres budgétaires pour l'exercice 2014-2015

18. Le Comité a examiné le rapport sur *les virements entre programmes et chapitres budgétaires pour l'exercice 2014-2015*, qui fait le point des prévisions relatives à l'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2014-2015, et sur l'utilisation du solde non dépensé lors de l'exercice 2012-2013.

19. Le Comité:

- a) <u>a pris note</u> du montant prévisionnel du solde non dépensé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2014-2015, soit 5 millions d'USD, et a noté que le montant final, après utilisation en 2016-2017 pour couvrir des dépenses nouvelles de nature ponctuelle associées à la consolidation du changement transformationnel, comme l'autorise la résolution 6/2015 de la Conférence, serait connu après la clôture des comptes de 2014-2015 et communiqué en mai 2016;
- b) <u>a rappelé</u> que les soldes non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seraient reportés sur l'exercice biennal suivant conformément au Règlement financier de l'Organisation;
- c) <u>a approuvé</u> les virements prévus vers le chapitre 3, qui s'ajoutent aux virements, déjà autorisés, vers les chapitres 2, 5, 8 et 10 découlant de l'exécution du Programme de travail;
- d) <u>a pris note</u> de l'utilisation faite en 2014-2015 du solde non dépensé à l'issue de l'exercice 2012-2013;
- e) <u>a indiqué</u> qu'il attendait avec intérêt de recevoir le rapport final sur l'exécution du budget 2014-2015 à sa session de mai 2016.

Rapport annuel sur les dépenses d'appui: dépenses et recouvrements

20. Le Comité a examiné le document intitulé *Rapport annuel sur les dépenses d'appui: dépenses et recouvrements*, qui couvrait la période allant du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015.

- a) <u>a pris note</u> du fait que tous les projets financés par des fonds fiduciaires et ayant démarré pendant la période considérée s'étaient vu affecter des taux de prélèvement conformes à la politique approuvée en vigueur actuellement;
- b) <u>a rappelé</u> que la nouvelle politique de la FAO en matière de recouvrement des coûts serait appliquée aux projets dont la formulation commencera après le 1^{er} janvier 2016, et que le Secrétariat lui ferait rapport lors de sa session de printemps de 2016 sur les premières expériences de mise en œuvre de la politique.

Ressources humaines

Gestion des ressources humaines

22. Le Comité a examiné le document intitulé *Gestion des ressources humaines* (FC 160/9), qui décrivait dans les grandes lignes les progrès accomplis dans le cadre des initiatives visant à améliorer la gestion des ressources humaines au sein de l'Organisation.

23. Le Comité:

- a félicité le Secrétariat des progrès accomplis dans le cadre des initiatives intéressant les ressources humaines et <u>a noté</u> que le Commissaire aux comptes avait mis en évidence ces progrès dans son rapport détaillé sur les comptes de 2014;
- b) <u>a encouragé</u> le Secrétariat s'agissant des efforts qu'il déploie actuellement pour améliorer la gestion des ressources humaines au sein de l'Organisation et lui <u>a</u> <u>demandé</u> d'accorder une attention particulière, tout en maintenant le plus haut degré possible d'efficacité et de compétences techniques, aux domaines ci-après:
 - i) taux de vacances de poste;
 - ii) large représentation géographique;
 - iii) équilibre des deux sexes;
 - iv) procédures améliorées de sélection et de nomination;
 - v) planification des effectifs.
- c) <u>a également encouragé</u> le Secrétariat à poursuivre ses autres initiatives visant à améliorer la gestion des ressources humaines, notamment dans les domaines suivants:
 - i) rationalisation et automatisation des processus relatifs aux ressources humaines;
 - ii) gestion de la performance et perfectionnement du personnel;
 - iii) Programme des jeunes cadres;
 - iv) Emploi de ressources humaines hors personnel.
- d) a réitéré sa demande d'informations sur la délégation de pouvoirs.

Recommandations et décisions de la Commission de la fonction publique internationale et de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies adressées à l'Assemblée générale (y compris modification du barème des traitements et indemnités)

24. Le Comité a examiné le document intitulé *Recommandations et décisions de la Commission* de la fonction publique internationale et de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies adressées à l'Assemblée générale (y compris modifications du barème des traitements et indemnités) (FC 160/10).

- a) a pris note du contenu du rapport;
- b) <u>rappelant</u> la teneur de ses débats antérieurs sur la question et les indications données par la Conférence à sa trente-neuvième session, <u>a insisté</u> sur l'importance des efforts visant à maîtriser les dépenses de personnel de l'Organisation;
- c) <u>a demandé</u> au Secrétariat de lui faire rapport à sa prochaine session ordinaire sur les résolutions qui auront été adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet des conditions d'emploi du personnel, visées dans le document FC 160/10, et sur les répercussions qu'elles pourraient avoir sur la FAO.

Contrôle

Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes

26. Le Comité a examiné le document intitulé *Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes* (FC 160/11).

27. Le Comité:

- a noté avec préoccupation la lenteur des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et <u>a exhorté</u> le Secrétariat à poursuivre ses efforts afin de donner suite aux recommandations non encore appliquées;
- b) <u>a souligné</u> qu'il était important de donner suite aux recommandations concernant le renforcement du contrôle interne, en particulier dans les bureaux décentralisés, notamment en achevant la mise au point du cadre de contrôle interne;
- c) <u>a déclaré attendre avec intérêt</u> de recevoir un rapport intérimaire actualisé à sa prochaine session ordinaire, en 2016, et a noté que ce rapport comprendrait aussi l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport détaillé de 2014.

Amélioration des méthodes de travail et de l'efficacité du Comité financier

Méthodes de travail du Comité financier

28. Le Comité a noté qu'il importait qu'il réexamine en permanence ses méthodes de travail afin d'atteindre ses buts et objectifs statutaires.

29. À ce sujet, le Comité:

- a rappelé qu'il importait que tous les documents soient adressés aux membres, dans toutes les langues de la FAO et avec un même niveau de qualité, au moins deux semaines avant chaque session, pour leur permettre de les examiner convenablement et de bien se préparer;
- b) <u>a indiqué</u> qu'il serait enclin, à l'avenir, à remettre à plus tard l'examen de certaines questions lorsque les documents pertinents n'auraient pas été remis dans ces délais;
- c) <u>s'est déclaré</u> favorable à la tenue de réunions informelles du Comité avant ses sessions principales;
- d) <u>a rappelé</u> qu'il avait recommandé d'organiser des sessions d'orientation informelles pour ses membres nouvellement élus;
- e) <u>a insisté</u> sur les problèmes posés à ses membres par le calendrier serré des réunions des organismes ayant leur siège à Rome et <u>a demandé</u> au Secrétariat d'examiner les mesures qui pourraient permettre d'améliorer la situation;
- f) <u>a recommandé</u> que les présidents du Comité financier et du Comité du Programme se réunissent pour harmoniser les ordres du jour de leurs comités respectifs ainsi que celui de la réunion conjointe, concernant les documents soumis à examen.

Autres questions

Date et lieu de la cent soixante et unième session

30. Le Comité a été informé que sa cent soixante et unième session se tiendrait à Rome, du 16 au 20 mai 2016.

Documents présentés pour information

-	État des contributions courantes et des arriérés (FC 160/INF/2)
-	Comptes vérifiés 2014 - Mutuelle de crédit de la FAO (FC 160/INF/3)
-	Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse - Budget pour 2016-2017 (FC 160/INF/4)
-	Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique – État des comptes et budget pour 2015 (FC 160/INF/5)
-	Budget des commissions de lutte contre le criquet pèlerin (2016-2017) (FC 160/INF/6)